



MAIRIE

73730 SAINT PAUL SUR ISERE

✉ mairie.stpaulsurisere@wanadoo.fr

AVIS N°12-2018

BOIS D’AFFOUAGE

Les personnes intéressées par la récupération de bois tombés à terre ou déracinés sur des parcelles communales sont priées de se faire inscrire en mairie jusqu’au 15 juin 2018.

Les lots seront attribués après tirage au sort.

Le Maire

M. MICHAULT Patrick



Saint Paul sur Isère, le 03 mai 2018